Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 31 (1944)

Rubrik: Wiederaufbau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Wiederaufbau

Congrès de reconstruction à Stockholm Par Charles Edouard Geisendorf

Sur l'initiative du Prof. Alvar Aalto, les Fédérations des Architectes de Suède, Finlande et Danemark ont tenu récemment à Stockholm un congrès de deux jours, consacré aux problèmes de normalisation et rationalisation appliqués à l'art de bâtir. Une trentaine d'experts y représentaient la plupart des groupements et institutions spécialistes de ces problèmes en Suède et en Finlande, les Danois n'ayant pu obtenir le transit que pour un seul délégué.

On imagine souvent que ces groupements sont intéressés avant tout à la question des maisons de bois préfabriquées, par quoi l'on veut entendre des maisons standard, créées en grande série et à bas prix. En réalité, c'est quasiment tout le contraire! Ces préfabrications sont aux mains de quelques grandes firmes industrielles, qui en font à peu d'exceptions près une affaire exclusivement rémunératrice. Devant les résultats souvent néfastes de leur activité, les architectes nordiques ont pu faire, de visu, l'expérience de ce que représenterait une extension générale du principe des maisons standard. Ils ont compris le danger d'une telle évolution, et en ont conclu que la seule standardisation compatible avec l'art de bâtir pris dans son sens le meilleur (celui où le congrès l'a naturellement entendu tout au long de ses débats), c'est non celle des maisons toutes entières, mais celle de leurs éléments constitutifs, conçus comme les cellules d'un organisme. Ainsi la nature combine-t-elle entre elles, avec infiniment de variété et de nuances, des cellules «standard», dont aucune n'est inutile ou mal conçue.

C'est donc pour exposer les résultats concrets des efforts réalisés dans cet esprit, et permettre, de la sorte, la confrontation des points de vue et la recherche d'une base de collaboration, que le congrès s'est réuni. But essentiellement pratique et réaliste, auquel les débats se sont volontairement limités.

Fondés et entretenus par l'Etat, la Commission et le Bureau de la Standardisation Suédoise du Bâtiment se sont attachés à une ligne de conduite avant tout rationnelle et scientifique. Le but poursuivi est en effet d'améliorer l'économie de la construction, mais à la condition d'augmenter la qualité et de respecter la variété de ses éléments. Pour cela, le moyen le meilleur est de préparer et diriger, au profit de l'art de bâtir, et en fonction de ses lois fondamentales, le passage des méthodes artisanales aux méthodes industrielles de production.

Le premier des résultats atteints par le Bureau de Standardisation donne une bonne idée des principes mis en vigueur: c'est la normalisation des portes arasées aux deux faces, communément employées en Suède comme portes de séparation. Depuis bientôt un an, il est officiellement recommandé aux architectes et entrepreneurs, comme aux fabriques et commerces de menuiserie, d'utiliser le plus possible les deux types et les trois formats de porte arasée, que la statistique et l'étude expérimentale ont montré suffisants pour couvrir tous les besoins d'une construction normale. Libre à chacun, naturellement, de suivre ou non cette recommandation. Il n'y a d'ailleurs que le battant de la porte qui soit prévu comme standard fixe. Et, bien que pour chaque format un type à parements simples, destinés à la peinture, ait été adopté pour le stockage, rien n'empêche à l'occasion la variation des traitements de surface et des placages sur un bâti standard, que chaque fabricant produit selon ses méthodes et brevets propres, limité seulement par les tolérances de déformation admises. Les cadres de porte, eux, varient selon leur fonction (avec ou sans seuil, renvoi d'eau, ventilation), ou selon l'épaisseur et la contexture des parois (bois, brique, béton, etc.). Seuls leurs profils ou détails d'exécution ont été normalisés. C'est dire que, tant pour l'aspect que pour l'emploi de ces portes, on a réussi à garder, dans les limites de la standardisation, toute la liberté désirable.

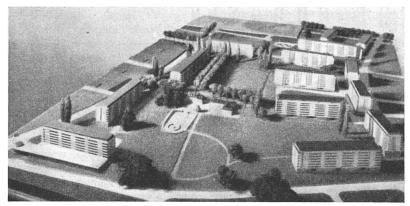
Il en est de même avec la standardisation des fenêtres, dont le type le plus courant, la fenêtre en bois, à deux vantaux et double vitrage, est à l'étude actuellement. Ici, liberté complète sera laissée dans le choix du format. Rien d'autre n'est prévu, comme standard fixe, que les profils des menuiseries. Ceux-ci ont été étudiés avec le plus grand soin, en tenant compte de tous les éléments en cause: herméticité au froid et au son, comme aussi à la pluie et au vent, qui,

combinés, donnent le plus de difficulté à vaincre; – adaptation à la production en grande série, sans pourtant que les méthodes manuelles de fabrication en soient compliquées; – prescriptions de qualité et tolérances de jeu pour le fonctionnement optimum; – concordance avec les matériaux connexes: ferrements, verres, mastics et peintures; etc, etc. Les profils obtenus de la sorte sont assez nouveaux et diffèrent notablement des formes moins satisfaisantes que la tradition artisanale, peu modifiée au cours du progrès des techniques, fait cependant de nos jours employer partout encore.

Le fait est que rien n'a été épargné pour les travaux de mise au point des standards réalisés jusqu'ici. Essais de laboratoire, enquêtes et recherches, ont fait l'objet d'une intime collaboration entre spécialistes de tous genres, architectes et ingénieurs, fabricants et délégués des corps de métier, instituts scientifiques, offices de statistique et services d'archives. Quel bureau d'architecte, en regard de tout cela, peut-il se targuer d'établir, à son usage personnel, de meilleurs détails pour ses portes et fenêtres?

Il apparaît bien qu'ainsi comprise, la normalisation vise à mieux qu'à des résultats exclusivement économiques. Si le succès des portes standard se maintient, on espère évidemment réussir à en abaisser le prix de 25%, ce qui signifie pour la Suède, une économie de plus de deux millions de Couronnes par an. Mais tout n'est pas là! Comme beaucoup d'autres travaux à tous les échelons de la construction, le travail de l'architecte est notablement simplifié. Pour chaque élément normalisé, il peut compter sur des détails présentant toutes garanties, qu'il n'a plus besoin de redessiner chaque fois. Il peut tabler sur une terminologie exactement définie, dont toute confusion est exclue. Indiquer les qualités et dimensions, dresser les devis et comparer les offres devient plus facile. L'allégement de tous ces travaux accessoires devrait lui permettre de mieux se concentrer sur l'essentiel, l'activité créatrice, et de mieux remplir sa fonction, qui est de dominer l'ensemble du problème que pose chaque construction. Mais, plus que tous ces gains d'économie et de simplicité, c'est en dernière analyse, un accroissement sensible de qualité qui résulte progressivement des efforts de la Standardisation Suédoise.

(A suivre)



Bebauungsprojekt für die Liegenschaft «Beaulieu» bei Genf mit öffentlichem Park Service d'urbanisme 1939

Die bauliche Entwicklung Englands nach dem Kriege

Wir entnehmen der Tagespresse folgende interessante Mitteilungen: Zwei Jahre nach der Veröffentlichung des sogenannten «Uthwatt-Berichts» über die Gestaltung des Wiederaufbaus hat nun die britische Regierung Stellung bezogen. Der Minister für Stadt- und Landesplanung, William Morrison, hat dem Parlament eine entsprechende Gesetzesvorlage für den Wiederaufbau der bombardierten Orte unterbreitet. Diese Vorlage erleichtert und beschleunigt das Verfahren zur Zwangsenteignung von Grundstücken in den neu aufzubauenden Bezirken und sieht gewisse finanzielle Erleichterungen vor. Für sogenannte «geblitzte Orte» werden den Lokalbehörden Vollmachten für sofortige Expropriation eingeräumt. Für «verunstaltete» Bezirke, d. h. für Stadtteile, deren Bebauung den heutigen hygienischen und verkehrstechnischen Forderungen nicht mehr genügt und welche die Lokalbehörden zu sanieren wünschen, muß die Expropriationskompetenz einzeln eingeholt werden. Ihre Erteilung soll erleichtert werden. Die Entschädigung bei Zwangsenteignungen soll dem Grundstückswert vom 31. März 1939 entsprechen und auf dieser Basis durch unparteiische Schatzung festgesetzt werden. Spekulanten, welche seit dem Kriege höhere Preise bezahlt haben, tragen selbst den

Was die allgemeine zukünftige Bauentwicklung anbelangt, so befürwortet die Regierung ein generelles Bauverbot für ganz England, das nur mit Bewilligung der Planungsbehörde aufgehoben werden kann. Wird die Baubewilligung erteilt, so hat der Grundbesitzer 80 % des dadurch bedingten Mehrwertes des Grundstückes

einer besonderen Ausgleichskasse zu überweisen. Diese bezahlt ihrerseits die Entschädigung an die Grundeigentümer, denen die Überbauung ihrer Grundstücke im Gesamtinteresse untersagt ist. Eine Entschädigung kann jedoch nur für Grundstücke gefordert werden, die nachweisbar im März 1939 einen Bauwert hatten, den sie nun durch die Verweigerung der Bewilligung zur Überbauung eingebüßt haben.

So deuten alle aus England eintreffenden Nachrichten daraufhin, daß dort an den Wiederaufbaufragen sehr ernsthaft und vor allem in sehr weitsichtiger Weise gearbeitet wird. a. r.

Regional- und Landesplanung

2. Kongreß der Schweiz. Städtebauer in Genf

3. bis 5. Juni 1944

Der unter Mitwirkung der Section Romande des BSA und verschiedener genferischer Vereinigungen und unter dem Patronat der eidgenössischen, kantonalen und städtischen Behörden durchgeführte zweite Kongreß erfreute sich einer sehr regen Beteiligung aus allen Landesgegenden. Über 300 Personen, darunter sehr zahlreiche Gemeindevertreter und Funktionäre, nahmen daran teil. Dank dieses zahlreichen Besuches war auch die für Kongresse immer wertvolle Möglichkeit der Kontaktnahme der Teilnehmer unter sich außerhalb der offiziellen Veranstaltungen gewährleistet. Der Kongreß selbst befaßte sich mit verschiedenen aktuellen Fragen. Vielleicht wären weniger Themen und dafür eine eingehendere und vor allem abschließendere Behandlung fruchtbarer gewesen. Die Genfer Veranstaltung, welche unter der Leitung des Präsidenten des Schweiz. Städtebauausschusses, Stadtrat Georges Béguin, Neuenburg, stand, wobei als Tagungspräsident Architekt FAS Maurice Braillard, Genf, amtete, bot jedenfalls zusammen mit den Planausstellungen im «Palais des Congrès» und im Gemeindesaal von Carouge viele wertvolle Anregungen. Sie war ein Beweis für das steigende Interesse der Behörden und Gemeindevertreter für Planungsfragen.

Als erster Referent sprach Nationalrat E. Reinhard, Stadtbaudirektor von Bern, über das Thema «Sanierung alter Stadtteile». Am aufschlußreichen Beispiel der Altstadt Berns behandelte der Referent, von Lichtbildern unterstützt, verschiedene konkrete Fälle. Wer die malerischen Straßen, besonders der unteren Stadt, durchwandert, gibt sich keine Rechenschaft über die unhaltbaren baulichen Verhältnisse, welche hinter den bestechenden Fassaden herrschen. Im Verlaufe der Jahrzehnte sind die gegenüberliegenden Hauszeilen rückwärts buchstäblich zusammengewachsen, und auch der letzte Zwischenraum wurde von Bauten zu gewerblichen oder zu Wohnzwecken aufgezehrt. Die hier dringend gewordene Sanierung besteht in der gründlichen «Auskernung» dieser Hinterhöfe. Sie wird zu einer gewissen Wiederherstellung der ursprünglichen, relativ weiträumigen Höfe führen. Dies bringt eine beträchtliche Einbuße an Wohnvolumen mit sich, also eine Verkleinerung der einzelnen Wohnungen und eine Reduktion der Wohndichte, aber gleichzeitig eine beträchtliche Verbesserung dieser Altstadtwohnungen in hygienischer und baulicher Beziehung. Diese Maßnahmen, die sich in keiner Weise mit der bloßen Instandstellung der Fassaden begnügen, bringen für den Hausbesitzer beträchtliche Opfer mit sich. Diese können ihm nur zu einem gewissen Grad zugemutet werden, das übrige muß die Öffentlichkeit beitragen. Der Referent begründete diese Sanierungen nicht nur vom Standpunkte der Volksgesundheit aus, sondern er wies darauf hin, daß es sich hier um ausgezeichnete Möglichkeiten der Arbeitsbeschaffung handelt, da der Anteil der Löhne an diesen Umbauarbeiten bekanntlich ein sehr großer

Im zweiten Referat behandelte John Lachavanne, Direktor des Genfer Grundbuchamtes, die Fragen des